



COMMUNE d'URSCHEMHEIM

5 rue de la 1ère Armée Française - 68320 URSCHENHEIM



03.89.47.40.85



Courriel : mairie@urschenheim.fr

www.urschenheim.fr

**Séance du Conseil Municipal du
07 avril 2026**

Liste et résumé des délibérations examinées en séance

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire le mardi 07 avril 2026 à 20^H00 dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de M. Robert KOHLER, Maire.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2026,

Le procès-verbal de la séance du 20 février 2026 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026,

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

3. Délégation de pouvoirs au Maire,

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des membres présents et représentés, pour la durée du présent mandat, de confier à M. le Maire différentes délégations.

4. Commissions communales

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des membres présents et représentés, de créer les commissions communales suivantes :

- Appel d'Offres
- Affaires scolaires
- Bâtiments communaux et voirie
- Urbanisme et droits du sol
- Fête et cérémonie
- Fleurissement et décoration
- Communications
- Comité Consultatif des Sapeurs-Pompiers
- Commission Communale Consultative de la Chasse
- Commission Communale de dévolution de la Chasse

5. Commission Communale des Impôts Directs

Le conseil municipal a dressé une liste de 24 personnes parmi les différentes catégories de contribuables de la commune. Ensuite, le directeur départemental des finances publiques en désignera 12 (6 titulaires, 6 suppléants) dans les communes jusqu'à 2 000 habitants selon les dispositions prévues par l'article 1650 du CGI pour donner un avis sur l'évaluation des bases d'imposition (taxes foncières, etc.).